

Examen des éléments du projet de Cadre stratégique et de Plan à moyen terme -**Formulation révisée de l'objectif stratégique G – Environnement porteur pour les marchés visant à améliorer les moyens d'existence et le développement rural****Résumé analytique**

À la demande du Comité de l'agriculture, la Direction a préparé une formulation révisée de l'objectif stratégique G qui fait une plus grande place aux questions relatives aux petits producteurs et au développement rural. L'attention du Groupe de travail est également appelée sur les mécanismes permettant un ciblage sur les questions de développement rural transversalement entre les objectifs stratégiques grâce au domaine d'action prioritaire sur l'appui au Cadre global d'action – production vivrière des petits agriculteurs, et les fonctions essentielles sur le renforcement des capacités pour les institutions rurales, ainsi que l'articulation des politiques et stratégies en fonction des options et avis.

Portée du document

1. Lors de son examen des objectifs stratégiques, à sa vingt et unième session (Rome, 22-25 avril 2009), le Comité de l'agriculture a examiné l'objectif stratégique G « Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence ». Le Comité a noté que: *« les questions relatives à la petite agriculture et au développement rural devraient être traitées comme il convient et rendues plus importantes dans l'objectif stratégique. Après des débats approfondis, le Comité a recommandé au Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante d'envisager de remanier l'objectif stratégique G, afin d'aborder cette question »*. Une formulation révisée de l'objectif stratégique G est donc présentée au Groupe de travail 1 pour examen.

Révisions de la formulation de l'objectif stratégique G

2. Depuis la version présentée au Comité de l'agriculture, l'équipe stratégique composée de toutes les unités de la FAO concernées par la mise en oeuvre de l'objectif stratégique G a commencé à réviser les résultats de l'Organisation qui sont à la base de l'objectif et les principaux outils. L'équipe a inséré dans la version révisée, présentée en annexe, des contributions plus tangibles aux actions en faveur du développement rural engagées dans les pays, et elle a notamment tenu compte plus complètement et plus explicitement des besoins particuliers des petits producteurs.

3. Étant donné que les initiatives de développement rural équilibré et les dispositifs institutionnels mis en place dans les pays pour résoudre les problèmes des petits producteurs ont davantage retenu l'attention, il est proposé de modifier comme suit le titre de l'objectif stratégique G : « Environnement porteur pour les marchés visant à améliorer les moyens d'existence et le développement rural » (la partie ajoutée est soulignée). Cet accent est particulièrement évident dans le résultat de l'Organisation G1: *Des analyses, politiques et services appropriés permettent aux petits producteurs de renforcer leur compétitivité, de se diversifier en nouvelles activités, d'accroître la valeur ajoutée et de répondre aux exigences des marchés* et dans le résultat de l'Organisation G2: *La création d'emplois ruraux et la diversification des revenus sont intégrés dans les politiques, les programmes et les*

partenariats pour le développement agricole et rural. Il est à noter que le chef de file pour l'obtention de ce dernier résultat de l'Organisation est la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural.

4. Alors que la réalisation du résultat de l'Organisation G3: *Les politiques, réglementations et institutions nationales et régionales renforcent les impacts sur le développement et la réduction de la pauvreté du développement de l'agro-industrie et des entreprises agricoles* et du résultat de l'Organisation G4: *Les pays ont une connaissance et des capacités accrues de l'analyse de l'évolution des marchés agricoles, des politiques et des réglementations commerciales au niveau international pour identifier les débouchés commerciaux et formuler des politiques et des stratégies commerciales appropriées et efficaces en faveur des pauvres* est nécessairement tributaire des progrès accomplis pour tirer tout le parti des possibilités qu'offre le marché, et ce, pour l'ensemble des secteurs, il sera dûment tenu compte des contraintes que subissent les petits producteurs, à la fois en ce qui concerne la fourniture d'avis consultatifs aux pays et pour ce qui est des activités de renforcement des capacités.

5. Pour tous les résultats de l'Organisation, les indicateurs ont aussi été remaniés pour évaluer les incidences effectives sur les petits producteurs et sur les groupes de population pauvres en ce qui concerne la réalisation des objectifs nationaux généraux de développement rural.

Les diverses dimensions des activités de la FAO à l'appui du développement rural

6. Alors que la mise en oeuvre de l'objectif stratégique G devrait permettre d'apporter des contributions tout à fait concrètes aux efforts et initiatives de développement rural dans les pays, il est important de dissiper toute impression que ce sera la seule forme d'action dans ce domaine dont dispose la FAO.

7. Dans le premier cas, comme le mettait en évidence un autre document sur les domaines d'action prioritaires (DAP) présenté au Groupe de travail I, le DAP sur le CGA appuiera certains aspects de la mise en oeuvre du Cadre global d'action à l'échelle du système des Nations Unies (CGA) concernant la production vivrière de la petite agriculture. Le DAP sur le CGA permettra de cibler cette action grâce à treize résultats de l'Organisation et de sept objectifs stratégiques, y compris trois résultats de l'Organisation de l'objectif stratégique G.

8. On peut citer comme exemple d'autre instrument important de la FAO à l'appui du développement rural au niveau national la fonction essentielle e) *Appui technique au transfert de technologies et au renforcement des capacités, en particulier pour les institutions rurales*. Le Groupe de travail 1 a en effet examiné un projet de stratégie relative au renforcement des capacités à la réunion du 18 avril 2008. La fonction essentielle d) *Options et avis en matière de politique et de législation* appuiera aussi la réalisation des objectifs spécifiques nationaux de développement rural, en fonction des situations et des problèmes propres à chaque pays, et ce, pour les divers objectifs stratégiques.

9. Outre l'objectif stratégique G, au moins quatre autres objectifs stratégiques de caractère intersectoriel (F *Ressources naturelles*; H *Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition*; K *Équité entre les sexes en matière d'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décision en milieu rural*; et L *Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural*) vont concerner d'importantes dimensions du développement rural, à savoir le renforcement des capacités

institutionnelles, la mobilisation de la participation des populations, la fourniture d'une aide ciblée aux groupes défavorisés et la prise de décisions d'investissements équilibrés et essentiels dans les zones rurales. Dans le cadre du résultat de l'Organisation F4, *Un cadre international est élaboré et les capacités nationales sont renforcées pour assurer une gouvernance responsable de l'accès à la terre et de la sécurité du régime foncier et protéger les liens de la terre avec les autres ressources naturelles*, y compris le suivi de la CIRADR.

10. De surcroît, un certain nombre d'unités de la FAO sont chargées de disciplines spécifiques concernant des aspects essentiels du développement rural. Elles s'occupent régulièrement de l'identification des options en matière de politique pour remédier à ces problèmes, ainsi que de la diffusion des connaissances. On peut citer parmi les principaux exemples la Division des terres et des eaux en ce qui concerne l'utilisation des terres et les modes de faire-valoir; la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural pour ce qui est de la parité et de l'emploi rural; la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs et la Division des infrastructures rurales et des agro-industries pour ce qui relève des améliorations des systèmes de commercialisation et des filières alimentaires.

Action du Groupe de travail

11. Le Groupe de travail est invité à examiner la formulation révisée de l'objectif stratégique G, qui vise à aborder et renforcer le traitement des problèmes liés aux petits producteurs et au développement rural.

Annexe: Objectif stratégique G - Environnement porteur pour les marchés visant à améliorer les moyens d'existence et le développement

Problèmes et défis

Les moyens d'existence et le développement rural sont tributaires du degré auquel les petits producteurs mettent à profit les possibilités qu'offre le marché, et les marchés et les institutions fonctionnent efficacement dans un environnement en pleine mutation. Les producteurs agricoles, les travailleurs, les négociants, les transformateurs, les fournisseurs d'intrants, les exportateurs, les importateurs et les consommateurs sont reliés par les marchés locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Ces échanges multiples peuvent être créateurs de revenus et d'emplois et promoteurs du développement rural. Cependant, la participation des producteurs des pays en développement, et en particulier des petits producteurs, aux marchés est limitée et le fonctionnement des marchés est entravé notamment par des politiques inappropriées, les faibles volumes, le peu de compétitivité, le manque d'information, les infrastructures inadaptées, la faiblesse des institutions et les asymétries de pouvoir commercial. Dans le même temps, les marchés se transforment du fait des changements qui interviennent dans les technologies et les échanges, les règles commerciales, du renforcement des structures, de la prolifération de normes contraignantes et de divers autres problèmes nouveaux.

Les parties prenantes ont besoin d'informations analytiques sur la nature et les conséquences de ces changements pour la croissance, la pauvreté rurale, le développement rural et la sécurité alimentaire. Elles doivent aussi renforcer leurs capacités pour participer efficacement aux instances internationales où se négocient les règles commerciales internationales pour garantir que leurs intérêts sont pris en compte. Pour lutter contre la pauvreté et faire face aux besoins du développement et de la sécurité alimentaire, les décideurs devraient avoir les capacités voulues afin d'identifier et d'appliquer des politiques encourageant les réactions du secteur privé, notamment les petits producteurs, pour faire face aux demandes et opportunités qui apparaissent sur les marchés. La création d'emplois dans l'agriculture ou grâce au développement des entreprises rurales et de l'agro-industrie doit s'accompagner de politiques qui garantissent des conditions équitables et sans danger dans les zones rurales.

Hypothèses et risques

- Hypothèse selon laquelle il existe un important besoin d'aide aux pays, organes régionaux et autres parties prenantes pour évaluer les incidences d'évolutions importantes et définir les réponses aux niveaux des marchés, des institutions, des politiques et des législations et les stratégies de mobilisation des ressources, en étant particulièrement attentif aux besoins des petits producteurs, des paysans sans terre et des ouvriers. D'une part, hypothèse selon laquelle ceux qui interviennent directement dans les activités de production, de transformation et de commercialisation auront besoin en général d'adopter une approche davantage commerciale et de renforcer leurs compétences techniques, gestionnaires et commerciales pour tirer parti des marchés rémunérateurs. D'autre part, hypothèse selon laquelle les ruraux qui sont employés doivent être adéquatement rémunérés et protégés. Hypothèse selon laquelle les parties prenantes auront probablement besoin d'être informés de l'évolution des marchés et des politiques au niveau international ainsi que règles commerciales internationales compte tenu de la mondialisation des chaînes de valeur. Les pays doivent appuyer la conception et la mise en oeuvre des politiques et la FAO et ses organisations partenaires devraient être en mesure de les aider.
- Risque que ministères de l'agriculture et d'autres organisations concernées soient mal équipés pour analyser, formuler ou mettre en oeuvre les politiques, réglementations et législations appropriées et pour élaborer les autres aspects d'un environnement porteur dont ont besoin les producteurs ruraux, les travailleurs et l'agro-industrie. Risque que les gouvernements ne

mobilisent pas la volonté politique et l'engagement financier nécessaires pour améliorer le fonctionnement des marchés nationaux et internationaux, des autres institutions, et des investissements dans les infrastructures pour encourager les petits producteurs à s'orienter davantage vers le marché. Il y a aussi des risques exogènes. Risque que les débouchés commerciaux des petites entreprises soient limités par la puissance des entreprises de plus grande envergure, y compris les sociétés multinationales. Risque que les efforts visant à créer un environnement porteur soient compromis par des crises politiques, économiques (y compris la volatilité des prix des denrées alimentaires), et environnementales qui transcendent les frontières nationales.

Application des fonctions essentielles à l'Objectif G

Résultats de l'Org.	A – Perspectives, suivi des tendances, évaluation	B – Informations, connaissances, statistiques	C – Instruments internationaux	D – Avis en matière de politiques	E – Appui technique, renforcement des capacités	F – Sensibilisation et communication	G – Approche inter-disciplinaire	H – Partenariats, alliances
G1		X		X	X		X	X
G2	X	X	X	X	X	X	X	X
G3		X		X	X		X	X
G4	X	X	X	X	X	X		X

Résultat de l'Organisation G1 - Des analyses, politiques et services appropriés permettent aux petits producteurs de renforcer leur compétitivité, de se diversifier, d'accroître la valeur ajoutée et de répondre aux exigences des marchés

Indicateur	Cible (4 ans)
G1.1 Les décideurs et les partenaires du développement sont mieux informés des marchés et des débouchés ainsi que des politiques et des stratégies efficaces afin d'aider les petits producteurs à répondre à la demande et à améliorer l'accès aux marchés des produits et des intrants	Six pays ont entamé un processus d'élaboration ou de réforme des politiques liées à l'accès des petits producteurs aux marchés et de révision des stratégies – quatre organisations régionales ou sous-régionales ont une meilleure connaissance des politiques et stratégies appropriées afin de promouvoir le développement rural fondé sur les marchés
G1.2 Les pays sont dotés de capacités institutionnelles renforcées pour formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes pertinents destinés à renforcer les capacités des producteurs à accéder aux marchés, aux services financiers et à la fourniture d'intrants et de matériel	Les pays et les organisations sous-régionales dans six sous-régions ont participé à des ateliers intéressant le développement rural fondé sur les marchés sur des questions telles que le renforcement des capacités sur l'agriculture contractuelle, l'établissement de liens entre les agriculteurs et les marchés, les services financiers et les sujets apparentés – les pays et les organisations dans toutes les sous-régions ont utilisé des exemples de programmes pour renforcer les liens entre les exploitations et l'économie – des liens de ce type ont été développés par les parties prenantes au niveau national dans quatre pays
G1.3 Les pays, en collaboration avec le secteur privé, les donateurs, les ONG et les organisations de producteurs mettent en place des institutions et des services à orientation commerciale pour aider les petits producteurs à exploiter les débouchés commerciaux	Huit pays ont mis à jour des plans indiquant la volonté de réorienter la vulgarisation pour mettre davantage l'accent sur le marché – huit pays ont lancé des programmes de formation sur le lieu de travail destinés à la réorientation des agents de vulgarisation - 25 chefs de vulgarisation ont pris en compte les éléments nécessaires pour le recentrage de la vulgarisation sur le marché

Principaux outils

1. Une analyse mondiale ou un cadre sur l'avenir des petits exploitants compte tenu de la transformation des systèmes agricoles et alimentaires.
2. Appréciation des tendances du marché au niveau des pays.
3. Mise au point de méthodologies pour aider les pays à réaliser des études de la compétitivité, des chaînes de valeurs, d'impact et des analyses des institutions.
4. Identification des pratiques optimales pour créer des liens équitables, efficaces et durables entre le secteur privé et les petits producteurs.
5. Appui aux pays sur les politiques visant à réorienter les services de vulgarisation, afin de mieux répondre aux besoins des petits producteurs.
6. Guides de vulgarisation sur la gestion, la commercialisation et la manutention après récolte dans les exploitations.
7. Promotion des politiques et mécanismes destinés à améliorer la fourniture de services financiers pour les petits producteurs.
8. Appui consultatif et matériel aux acteurs de la chaîne de valeur et organisations qui travaillent avec les producteurs sur la planification et la conception d'infrastructures axées sur le marché.
9. Appui aux acteurs et organisations de la chaîne de valeur qui travaillent avec les producteurs dans le domaine des finances rurales, des opérations après récolte, de l'agriculture contractuelle, de la création de liens entre les producteurs et les marchés, des infrastructures commerciales et de la fourniture d'intrants et de matériel.
10. Contribution à la mise au point d'outils de gestion des risques appropriés pour les producteurs.

Résultat de l'Organisation G2 - La création d'emplois ruraux et la diversification des revenus sont intégrés dans les politiques, les programmes et les partenariats pour le développement agricole et rural.

Indicateur	Cible (4 ans)
G2.1 Les décideurs, les partenaires et les unités de la FAO utilisent les analyses de la FAO sur les schémas et les tendances de l'emploi agricole et non agricole et les politiques et programmes efficaces pour encourager des approches aboutissant à une diversification durable et équitable de l'emploi et des revenus en milieu rural	60 Citations 8 pays/partenaires 8 unités/bureaux FAO
G2.2 Les pays formulent des programmes et des politiques de sécurité alimentaire, de développement agricole et rural qui encouragent concrètement et effectivement des approches aboutissant à la diversification de l'emploi et des revenus en milieu rural	8 pays; 8 unités/bureaux

Principaux outils

1. Création et exploitation d'une base de données comportant des données primaires et des renseignements sur les sources de revenus et autres caractéristiques socio-économiques des ménages ruraux.
2. Travaux d'analyse pertinents sur les sources de revenus des ménages ruraux, les schémas et les tendances de l'emploi agricole et non agricole, y compris les disparités entre les sexes.
3. Autoévaluation, stratégie et programme de travail de la FAO sur l'emploi rural décent, élaborés faisant apparaître les domaines techniques pertinents de la FAO et accessibles aux États Membres et aux partenaires par le biais du site web FAO-OIT et d'autres moyens.
4. Avis en matière de politiques pour créer des emplois ruraux plus nombreux et de meilleure qualité dans les secteurs ruraux agricoles et non agricoles.

5. Renforcement des capacités et activités de sensibilisation à l'appui de politiques induisant des emplois ruraux plus acceptables.
6. Renforcement des capacités en matière de collecte de données et d'analyse des problèmes d'emplois et de revenus en milieu rural.
7. Normes et conventions OIT (c'est-à-dire, normes sur la discrimination fondée sur le sexe, le travail des enfants, l'emploi des jeunes, l'hygiène et sécurité du travail, la création d'entreprises en milieu rural, les droits d'association, les normes de l'emploi) et les normes et codes d'usages négociés et volontaires de la FAO utiles pour les problèmes d'emploi rural (soit, l'utilisation, la distribution et l'élimination des substances chimiques/pesticides, la sécurité du matériel, les Bonnes pratiques agricoles (BPA), l'exploitation forestière, la sécurité en mer (à bord des navires); convention maritime; code de conduite pour une pêche responsable, etc.).
8. Mémoire d'accord FAO-OIT (2004) et Déclaration d'intention pour la coopération contre le travail des mineurs en agriculture (OIT, FIDA, FAO, IFPRI, FIPA, UITA) (2007).

Résultat de l'Organisation G3 - Les politiques, réglementations et institutions nationales et régionales renforcent les impacts sur le développement et la réduction de la pauvreté de l'agro-industrie et des entreprises agricoles	
Indicateur	Cible (4 ans)
G3.1 Les décideurs et les partenaires du développement sont mieux informés des impacts sur le développement rural et les petits producteurs des tendances, des possibilités et des risques concernant l'agro-industrie et les entreprises agricoles, et des mesures efficaces du secteur public pour favoriser leur développement	Dix pays dont les documents d'orientation générale pour le développement agricole et rural intègrent des stratégies visant à améliorer la compétitivité des agro-industries; au moins dix États Membres et secteurs privés dans ces pays ont une meilleure connaissance des questions liées au financement des chaînes de valeur pour le développement des agro-industries
G3.2 Pays agissant en faveur du développement rural et des petits producteurs avec des stratégies de développement de l'agro-industrie intégrées dans les politiques et plans de développement agricole et rural, et des mandats institutionnels précis et des capacités renforcées pour la surveillance et la coordination du secteur, et une coopération secteur public/secteur privé plus étroite	Six pays ont des mandats institutionnels précis concernant l'agro-industrie et les entreprises agricoles; quatre pays reçoivent une assistance directe de la FAO pour renforcer les capacités du secteur public dans le domaine du développement des entreprises agricoles, de la mécanisation et des chaînes de valeur et de l'agro-industrie
G3.3 Organisations gouvernementales et non gouvernementales avec des capacités améliorées pour fournir des services visant à renforcer les relations agriculteurs-agro-industrie, la gestion des entreprises agricoles ainsi que les produits, la transformation et l'innovation technique de l'agro-industrie, notamment par le développement des petites et moyennes entreprises (PME)	Dix pays ont des mécanismes officiels documentés pour englober le secteur privé, et notamment de petits producteurs orientés vers le commerce, dans les stratégies de développement rural; six pays ont reçu une aide directe de la FAO pour renforcer et diversifier les services d'appui au secteur des PME afin de promouvoir le développement rural et d'améliorer les revenus des petits producteurs; six pays ont reçu l'aide directe de la FAO pour la mise au point des produits, la transformation et l'innovation technique de l'agro-industrie

Principaux outils

1. Appréciation des tendances et des réponses au niveau des politiques.
2. Appui aux pays en matière de formulation de stratégies sectorielles pour les agro-industries et les entreprises agricoles.
3. Identification des indicateurs et niveaux de référence spécifiques du secteur pour orienter l'élaboration de politiques et la réforme des institutions.
4. Promotion de mesures visant à améliorer les services financiers aux agro-industries.
5. Appui aux gouvernements pour la formulation de stratégies et de politiques pour la mécanisation.
6. Fourniture d'orientations sur les rôles et responsabilités du secteur public dans le domaine de l'intermédiation contractuelle, de la résolution des différends et de la promotion de pratiques commerciales responsables.
7. Renforcement des capacités des organisations qui apportent un soutien aux PME agricoles.
8. Appui à l'expérimentation et à l'appréciation des technologies de valeur ajoutée et des innovations de la chaîne de valeur dans les PME.
9. Contribution à l'élaboration d'outils appropriés de gestion des risques pour les entreprises agricoles.

Résultat de l'Organisation G4 – Les pays ont une connaissance et des capacités accrues de l'analyse de l'évolution des marchés agricoles, des politiques et des réglementations commerciales au niveau international pour identifier les débouchés commerciaux et formuler des politiques et des stratégies commerciales appropriées et efficaces en faveur des pauvres

Indicateur	Cible (4 ans)
G4.1 Les décideurs et les autres parties prenantes sont mieux informés des tendances des marchés internationaux des produits agricoles, des politiques commerciales et des négociations commerciales connexes et leurs incidences sur les petits producteurs et le développement rural	en hausse/stable
G4.2 Les analyses de la FAO concernant les marchés internationaux de produits agricoles, les politiques commerciales et les problèmes de négociations sont jugées utiles et de haute qualité technique	notation plus élevée +10 pour cent
G4.3 Les capacités à analyser les options de politiques et à formuler des politiques commerciales appropriées qui contribuent à améliorer les moyens d'existence des petits producteurs, à favoriser le développement rural et à participer efficacement aux négociations commerciales sont renforcées	80 pour cent

Principaux outils

1. Suivi, données statistiques et analyse de situation et perspectives concernant les marchés internationaux de produits agricoles.
2. Analyse des normes relatives au commerce agricole international.
3. Analyse des politiques et des stratégies commerciales.
4. Suivi et analyse des modifications des règles commerciales dans le cadre des arrangements commerciaux multilatéraux et régionaux.
5. Avis, soutien à la formation et assistance en matière d'informations et d'analyses commerciales.
6. Avis, soutien à la formation et assistance dans le domaine des normes et de la certification.
7. Avis, soutien à la formation et assistance pour la formulation de politiques et l'élaboration de dispositions législatives.
8. Avis, soutien à la formation et assistance sur les négociations commerciales internationales – ateliers, tables rondes et assistance technique.

